



Condition générale de vente

Offre

Toute location et emplacement camping sont nominatifs et ne peuvent être cédés. Pour les emplacements nus un nombre de 6 personnes maximum est autorisé. Pour une location, se référer à la capacité d'accueil du locatif. Nous ne pouvons garantir votre préférence pour un choix d'emplacement, cependant nous essayerons de vous satisfaire au mieux.

Toute réservation location ou emplacement nu) sera caduque si elle n'est pas accompagnée du versement d'acompte.

Pour un emplacement nu ou une location 25 % d'acompte vous sera demandé et 15 € de frais de dossier facturé. Aucune remise ou réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

En l'absence d'appel téléphonique, en cas de retard la location ou emplacement devient disponible 24h après la date programmée et l'acompte reste acquis à la direction du camping.

Le consommateur ne bénéficie pas du droit de rétraction de 14 jours pour la location d'un emplacement ou d'un mobil home.

A défaut d'exécution d'une seule clause du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit par le gérant.

Règlement intérieur

Toute personne séjournant sur les emplacements ainsi que leurs visiteurs sont tenues de respecter le règlement intérieur des campings présent dans l'enceinte

Assurance responsabilité civile

Pensez à contracter une assurance multirisque et responsabilité civile pour garantir les divers risques (de vols, incendie, dégâts des eaux, ...)

A votre arrivée

Présentation à l'accueil pour les modalités d'arrivée (info camping, bracelet piscine ...). Le montant du séjour est intégralement payable le jour de votre arrivée et 20 € de caution pour le badge de la barrière. Pour une location, une caution de 200 € vous sera demandée.

La location est disponible à partir de 16h et l'emplacement nu à partir de 12h. Contacter le gérant en dehors des heures de bureau.

A votre départ

La location doit être libérée avant 10h le jour du départ. Prière de prendre RDV pour l'inventaire et la vérification du ménage la veille de votre départ. Si la location n'est pas laissée en parfait état de propreté, un forfait ménage de 50 € ainsi que le matériel détérioré vous sera facturé.

Vous devrez libérer l'emplacement nu au plus tard à 12h.

Responsabilité diverse

La direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit pendant le séjour.

Les enfants mineurs sont sous la responsabilité des parents ou leurs responsables légaux en ce qui concerne la vie dans le camping (déplacements, utilisation des jeux, sports et baignade en piscine)

En ce qui concerne la piscine : les enfants sont sous la surveillance et responsabilité des parents ou leurs responsables. Douche et bain de pied obligatoires ainsi que slip de bain pour des raisons d'hygiène. Horaire d'ouverture 10h30 à 13h30 / 15h00 à 20h00.

Le silence nocturne doit être respecté à partir de 23h00.

Ensemble respectons les règles d'hygiène élémentaires pour une entente cordiale (crachats, jet d'objet, mégot de cigarette, excréments animaux).

La cigarette est strictement interdite dans les mobil homes.

Les différentes petites bêtes sont dans la nature depuis la nuit des temps, en aucun cas le camping est responsable de leur présence.

Pour la sécurité de tous : un seul véhicule stationné par emplacement et évitez de vous garer dans les allées et voie d'accès. Barrières fermées, le parking extérieur est à privilégier.

Les animaux (exclusivement chiens et chats)

Sont autorisés au maximum de 2, (hormis les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) les chiens de 7kg maximum à condition de ne pas nuire à la tranquillité des autres campeurs. Ils doivent être tatoués et déclarés à l'accueil avec le carnet de vaccination à jour.

Ils doivent être tenus en laisse et non agressifs et les règles d'hygiène élémentaires doivent être respectées (déjection ramassée et accès interdit aux sanitaires, à la piscine et aux aires de jeux) Ils ne doivent pas rester seul sur le camping. Toute nuisance trop intempestive peut faire l'objet d'une exclusion.

Les animaux ne sont pas admis dans les chambres et les sanitaires des locations.

Les visites

Toute personne étrangère au camping venant vous rendre visite devra obligatoirement se faire enregistrer à l'accueil et régler la taxe visiteur.

La taxe de séjour et taxe additionnelle

Elle est redevable pour toute personne majeure et par nuit. Elle n'est pas incluse dans le tarif de base. Elle doit être réglée le jour de votre arrivée. Le montant peut être modifié par la commune.